

pas pathognomonique d'une affection primitive du foie, indique tout au moins que cet organe est en cause et impose la nécessité d'en pratiquer l'exploration. Il importe ici toutefois d'établir une distinction entre ictères véritables et les pseudo-ictères,—car on ne saurait plus admettre aujourd'hui, après tant de travaux auxquels est lié le nom du regretté professeur Gubler, que toute coloration jaune de la peau suppose le passage de la bile dans le sang et implique invinciblement une altération du foie.

Rappelons que, d'après Gubler, l'ictère vrai ou *bibi-phéique* se traduit, outre la coloration des téguments et des conjonctives, par la teinte brune de l'urine avec reflets verdâtres, et que l'addition d'acide nitrique décèle la présence du pigment biliaire dans celle-ci en la colorant en vert, puis en bleu, violet et rouge, au fur et à mesure des oxydations de la matière colorante.—Mais il existe des ictères *hémaphéiques* dans lesquels la coloration de la peau est moins foncée; les urines sont d'un rouge sombre, comparables à la bière forte; elles font, sur le linge, des taches non pas verdâtres, mais couleur jus de melon ou chair de saumon.

L'acide nitrique n'y fait pas apparaître la coloration verte caractéristique du pigment biliaire, mais une teinte obscure rouge acajou.

Ce pseudo-ictère trahit seulement la destruction rapide d'un grand nombre de globules rouges du sang et la mise en liberté de leur matière colorante, l'hématosine, qui, charriée dans le système circulatoire au lieu d'être transformée en pigment biliaire par le foie, imprègne l'organisme. On comprend que ce symptôme puisse apparaître dans plusieurs états morbides où le foie n'a pas grand chose à voir et ne soit par conséquent pas l'indice irréfutable de la souffrance de cet organe.

Cette distinction établie, affirmons donc que l'ictère vrai est un signe absolu d'une affection du foie, et nous aurons l'occasion d'insister dans un prochain article sur la lithiase biliaire, sur l'importance qu'il y a à rechercher le pigment dans l'urine chez certains sujets soupçonnés de coliques hépatiques pseudo-gastralgiques.—Mais dans des cas nombreux où le foie est gravement lésé, jamais on ne rencontre d'ictère, et l'on est exposé à méconnaître le point de départ de la souffrance générale de l'organisme. Il n'existe point de douleur, point de fièvre, sinon quelques accès réguliers, mal caractérisés, fugaces; pourtant la santé générale périclité, et, la langue étant sèche, surtout si on se trouve en présence d'un vieillard, on doit songer à une affection latente soit du foie, soit des reins. Il convient alors de pratiquer l'examen de l'urine, et,